

sans cesse renouvelé dans sa partie *Nouveau*, accessible à toute heure, et essentiellement profitable à l'industrie locale. Permettez-nous, Monsieur le Ministre, de nous arrêter un instant sur cette utile institution dont notre Chambre de Commerce a suivi les développements avec un vif intérêt et qu'elle vous signale comme un éclatant témoignage du dévouement d'un de nos concitoyens envers sa ville natale. Vous reconnaîtrez, d'ailleurs, à notre proposition de faire de cette création un musée régional tel que vous l'avez conçu, que nous restons dans la question.

(A suivre)

## DÉPÈCHES DE LA NUIT

Dépôts de nos correspondants particuliers

et PAR FIL SPECIAL.

### LES ÉVÉNEMENTS DU TONKIN

#### LA PRISE DE SON-TAY

Paris, 21 décembre.

Le ministre de la marine a reçu la dépêche suivante :

Son-Tay, 17 décembre.

Son-Tay est à nous,

L'enceinte extérieure a été prise d'assaut, le 16, à 6 heures soir.

L'attaque a commencé à 11 heures du matin; l'assaut a été donné, à 5 heures, avec une bravoure au dessus de tout éloge, par la légion étrangère, l'infanterie de marine et les marins.

La flottille a concouru au bombardement.

La citadelle a été évacuée, pendant la nuit, par les défenseurs et occupée, le 17 au matin, sans combat.

Nous ignorons encore où se sont enfuis les Pavillons-Noirs, les Annamites, les rebelles et les Chinois.

Il est impossible de connaître leurs pertes.

Nous avons eu environ 15 tués, dont un officier, et 60 blessés, dont 5 officiers.

#### La France et la Chine

Loudres, 21 décembre.

Le différend franco-chinois paraît entrer dans une phase nouvelle.

L'Angleterre aurait renoncé au rôle de médiateur unique et c'est sur la délégation des puissances qu'elle a envoyé M. Dilke en France.

M. Dilke a confié longuement, cette après-midi, avec M. Jules Ferry, qui aurait promis de lui donner une réponse demain.

Le Foreign-Office transmettrait ensuite le décret français aux chancelleries, qui prendraient des décisions se traitaient par des démarches, à Paris, ou par des instances à Pékin, en vue d'un arrangement rapide de toutes les difficultés pendantes.

#### Les récompenses

Paris, 21 décembre.

Le gouvernement a envoyé, hier soir, par dépêche, à l'amiral Courbet, l'avis de sa promotion au grade de grand officier de la Légion d'honneur avec des félicitations pour la vaillante conduite de ses troupes.

#### INTÉRIEUR

##### Le journal « L'Emeute »

Lyon, 21 décembre.

Le gérant du journal *L'Emeute* vient d'être cité en Cour d'assises, sous la prévention d'exécution directe, non suivie d'effet, au meurtre, au pillage, à l'incendie et d'injures contre les agents de l'autorité.

*L'Emeute* avait attaqué vivement les magistrats qui ont condamné Cyrot et publié un article d'une violence extrême contre la bourgeoisie, qui a jeté la tête de Cyrot en dépit aux anarchistes.

#### Le président Le Royer

Paris, 21 décembre.

Il faut rendre cette justice à la majorité républicaine Sénat qu'elle n'a pas du mérite et de la valeur de son président, M. Le Royer, une très haute opinion. Tontefois, celui-ci arrive encore à lui sauver ses illusions. Jamais on ne vit un président s'enfuir plus complètement que dans la séance d'hier. La droite venait d'applaudir des déclarations de M. le général Camponot, qui avait rendu hommage à la vaillance de notre armée. M. Le Royer, rouge de colère, l'interpellait rudement en s'écriant : « Les applaudissements ont quelquefois un sens. » Devant les protestations indignées de la droite, M. Le Royer se rétracta, et voulut expliquer la phrase qu'il était échappé, ne sut s'en tirer qu'en disant que « les applaudissements pouvaient troubler le général Camponot et l'embarrasser dans le développement de sa pensée. »

#### L'élection de Lodève

Paris, 21 décembre.

M. Galtier, le nouveau député de l'Hérault dont l'élection est à bon droit contestée, vient pour donner le change à l'opinion, d'adresser aux électeurs de la circonscription de Lodève une circulaire dans laquelle il les félicite d'avoir secrètement, aux intrigues, aux mensonges, à la corruption, à l'ordre et à l'argent, semé à pleines mains, par ses adversaires. M. Galtier termine sa lettre en prenant l'engagement de faire la lumière et de faire frapper les coupables, si tant qu'il faille atteindre. »

On prétend, d'un autre côté, que M. Galtier aurait été secrètement invité à donner sa démission, avant la discussion de son élection, pour se représenter devant ses électeurs.

#### Situation météorologique

La baisse du baromètre a continué sur tout l'ouest et le nord-ouest de l'Europe; la zone de pressions supérieures à 765 mm, qui connaît hier encore la France et la Bavière ne s'étend plus aujourd'hui que sur la Suisse; le changement de temps que nous annonçons commence donc et bientôt sera complet. Une première dépression existe actuellement au nord de l'Ecosse et amène des vents très forts de l'ouest aux Hébrides; elle semble suivie d'une autre qui passera plus près de nous.

La température variait ce matin depuis — 9° (Hernosand) jusqu'à — 13° (Malte).

En France, le temps est pluvieux et assez doux

dans l'ouest et le nord, il va rester beau et nuageux ailleurs, avec température un peu basse dans le Nord et l'Est.

À Paris, la température reste douce. Il tombe quelques gouttes de pluie par intermittences.

#### CHRONIQUE LOCALE

##### ROUBAIX

L'EXPOSITION DE GÉOGRAPHIE, DE DOUAI. — Neuf récompenses ont été accordées aux instituteurs du département de Douai, dont une à M. Guffroy, instituteur rue Turgot, à Roubaix, qui a obtenu une mention honorifique pour ses diverses cartes économiques de la Flandre.

UN OUVRIER RATTACHEUR DE MOUVEMENTS, Henri Bayart, âgé de 31 ans, a été arrêté hier par la police de Roubaix pour une affaire de meurs.

C'est pour injures à un agent de police et non pour vol, que François Duchateau a été arrêté hier, rue des Longues-Haies.

TOUJOURS DES EXPULSIONS. — Un journalier, Pierre Drouy, a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion.

SOIREE BACHIQUE. — Ainsi que nous l'avons annoncé, une soirée bachique, douée pour les victimes de la catastrophe de Ronbaix, aura lieu lundi prochain, 24 courant, à sept heures du soir, chez M. Vilquin-Léonard, à l'estaminet *Le Cheval Blanc*, Place Thiers.

Il suffit de lire le programme, les noms des instrumentistes et des chanteurs, pour être convaincu de l'attrait qu'offrira cette soirée.

Après le concert, une magnifique tombola sera tirée.

Le prix du billet est de 25 centimes.

Tous les lots seront exposés chez M. Vidquin.

IRE PARTIE. — La Travista, fantaisie pour violon par M. Louis Scamps, Singeide. — Le Pressoir, Monologue, par M. Paul Deldick, J. Faure. — Monologue, par M. Léon Manant, \*\*\*. — L'Ombre, par M. Dominique Podvin, Flotow. — Le Carnaval de Venise, air varié pour batyton, par M. Jules Burns, Demersman. — L'Etoile du Nord, par M. Adolphe Dugauquier, Meyerbeer. — (hannetonnettes par M. Jules Watteau.

DEUXIÈME PARTIE. — Air varié pour violon, par M. Louis Scamps, G. Gourliez. — Stances, avec accompagnement de violon et violoncelle, par M. Paul Deldick, Flégier. — Monologue, par M. Léon Manant, \*\*\*. — La Charité, par M. Dominique Podvin, Faure. — Due pour piston et batyton, par MM. Charles Vidquin et Jules Burns, Canives. — Le Val d'Andorre, par M. Adolphe Dugauquier, Halévy. — Chansonnettes, par M. Jules Watteau.

ACCOMPAGNEUR. — M. Carlos Desurmont.

LA TOMBOLE. — Voici la suite de la liste des lots envoyés pour la tombola :

Les Dames de la Ste-Union, un christ. — MM. Dubois, Desmettre et Valcke, François, ont fait le port gratis de Paris à Roubaix du tableau offert par J.-J. Weerts. — M. Auguste Wattinne, un passe-partout pour photographie et 10 années comiques, par Chan. — Anonyme, 2 chromos.

LE VOLEUR DE PALETOTS. — Le voleur de pâtes dont nous avons annoncé l'arrestation dernièrement, est bien l'un des auteurs des nombreux vols de vêtements qui ont été commis dans notre ville.

UNE ADJUDICATION pour la construction d'une chaussée j'ave, rue de Bayav, aura lieu à la mairie de Roubaix, mercredi 8 janvier.

Le projet est évalué à 17,000 francs.

CHORAL NADAUD. — Dimanche 23 décembre, le Choral Nadaud se fera entendre pendant la messe de ouze heures et demie, à l'église Notre-Dame.

Il chantera le Kyrie de Victor Delanoy, le Panis angelicus de Kozul (solo par M. Minssart), le Sanctus de Beethoven, un Agnus Dei (duo par M. Hatché et Dumoulin) et l'Hymne à Sainte-Cécile (Cécilia de Camillo Devos).

LE CERCLE CATHOLIQUE de Saint-Sépulcre donne une soirée récréative, dans son local, rue du Vivier, dimanche 23 décembre, à six heures et demie.

LA CECILIA. — Comme nous l'avons annoncé, cette société chorale donnera demain dimanche, 23 décembre, une soirée bachique, au profit des familles des victimes de la catastrophe du 5 novembre. Voici le programme :

Première partie. — 1<sup>e</sup> La Cecilia : Voici l'heure, A Saintis. — 2<sup>e</sup> Guill. Sewant, le frappé de Dieu, Romance. — 3<sup>e</sup> L. Rivrait, fantaisie pour saxophone. — 4<sup>e</sup> G. Quivré, Charité, romance. — 5<sup>e</sup> Bénini Démartailler, Bébô et Pichicinelle. — 6<sup>e</sup> L. Renard, l'Arabe au désert, romance. — 7<sup>e</sup> Edmond Delépée, grand air de Martha. — 8<sup>e</sup> Auguste Démartailler, chansonnette comique.

Deuxième partie. — 1<sup>e</sup> La Cecilia, « Les Gueux de Mer » chœur, Van Voixem. — 2<sup>e</sup> Guill. Servat, l'Insensé, air pour batyton. — 3<sup>e</sup> L. Rivrait, Fantaisie pour saxophone. — 4<sup>e</sup> A. Lethiota, Grand air de Lucie de Lammermoor. — 5<sup>e</sup> O. Lefebvre, Le Sacrifice d'Abraham, air pour batyton. — 6<sup>e</sup> Delbecque et Labitte, Duo pour clarinettes. — 7<sup>e</sup> Aug. Démartailler, Chansonnette comique. — Le piano sera tenu par M. X...

La soirée qui devait être donnée le même jour à l'estaminet du « Petit-Guetter », rne Jacquart au bénéfice des Victimes du 5 Novembre, par un groupe de la « Cecilia Roubaïenne », est annulée. M. Le Royer, rouge de colère, l'interpellait rudement en s'écriant : « Les applaudissements ont quelquefois un sens. » Devant les protestations indignées de la droite, M. Le Royer se rétracta, et voulut expliquer la phrase qu'il était échappé, ne sut s'en tirer qu'en disant que « les applaudissements pouvaient troubler le général Camponot et l'embarrasser dans le développement de sa pensée. »

LE CONCERT MUNICIPAL de LILLE, dans sa séance du 21 décembre, reprend la discussion du budget à l'article 66. Il est adopté ainsi que les n° 67 à 84 qui sont votés sans opposition. Sur l'article 85, (subside au bureau de bienfaisance), diverses observations sont produites à propos de la lâcheté des dispenses. Divers membres regrettent que le même ne soit encore qu'à l'état d'essai. Le conseil croit que du moins et essayé à réussir. Il vote subside annuel de 300,000 fr. à la condition que le bureau de bienfaisance laissera un sondage dispensaire en 1884. Cette décision est prise à l'unanimité.

Les articles 86, 87, 88 et 89 sont adoptés.

Art. 90. — Subsides à la société de l'audiovisuel.

— 3<sup>e</sup> L. Rivrait, fantaisie pour

saxophone. — 4<sup>e</sup> G. Quivré, Charité, romance. — 5<sup>e</sup> Bénini Démartailler, Bébô et Pichicinelle. — 6<sup>e</sup> L. Renard, l'Arabe au désert, romance. — 7<sup>e</sup> Edmond Delépée, grand air de Martha. — 8<sup>e</sup> Auguste Démartailler, chansonnette comique.

LE CONCERT VOCAL et INSTRUMENTAL sera donné dimanche 23 décembre, à sept heures du soir, par la Fanfare de Beaupréau à ses membres honoraire, ce sont local, café du Prado, boulevard du Beaupréau, avec le bienveillant concours de M. H. Verghote, comique, J. Vancaeverbergh, basse, et de plusieurs autres personnes.

Voici le programme :

1. Fanfare de Beaupréau marche, Flarie. — 2.

Romance pour ténor, XXX. — 3 Variations

de saxophone par Gabriel. — 4. Vancaeverbergh, basse, l'École Nègre. — 5. Cassel, romance. — 6. H. Verghote, chansonnette, XXX. — 7. Fanfare de Beaupréau, l'Amazzone, fantaisie. — 8. Romance pour ténor, XXX. — 3. Vancaeverbergh, basse, mélodie. — 5. Cassel, romance, XXX. — 6. H. Verghote, chansonnette, XXX.

Les personnes qui ne sont pas membres honoraire, paieront un franc d'entrée.

LA AUTEUR DU VOL DE 5,000 FRANCS, commis vendredi soir, se dérobe à l'heure de la séance générale trimestrielle, sous la présidence de M. Paul Crépy, président, assisté de MM. Renouard, Baudry, le commandant D'hammaré et Lacroix, membres du bureau.

M. Crépy, après avoir exprimé aux membres présents combien il était touché par les nombreux témoignages de sympathie qui lui avaient été adressés par ses collègues, à l'occasion du deuil qui vient de frapper, prie M. Renouard, secrétaire-général, de faire connaître les noms des membres récemment présentés et admis.

Il est ensuite procédé au renouvellement des membres du comité, dont le mandat est expiré.

M. Baudry, Bouffet, Victor Dubroq, Dufos, Fromont, Tilman, Van Hende et Verly, sont réélus.

M. Mamet est nommé membre du comité, en remplacement de M. Chou, démissionnaire.

Par suite du développement que prend la société, et pour faciliter l'organisation, à Roubaix, de cours et de conférences hebdomadaires, le nombre des membres du comité est porté de 27 à 33.

Il est procédé au scrutin pour la nomination de six membres nouveaux.

M. Faitherbe, Masrel, Loburque-Commer, sont adjoints au comité de Roubaix.

M. l'abbé Denehan, Heddé et Jacquin sont nommés membre du comité de Lille.

A la fin de la séance, M. Renouard, secrétaire,

a donné lecture d'une très-intéressante communiqué de M. Georges Dulout, publiciste, qui sera inséré au bulletin de la société.

Au moment de son arrestation, il n'avait plus que 165 francs.

La victime du vol, M. Vanhulle, est un malheureux père de famille. Ces 5,000 francs représentent ses économies de vingt années de travail.

VOUS A HEM. — Dernièrement, un malfrateur a enlevé un volet de la façade de M. L. Lepers, à Hem, a brisé une vitre et emporté pour près de 100 fr. de marchandises. Le lendemain, on a trouvé sur la route d'Hem à Lannoy, une paire de chaussures.

LA GRÈVE DES CHAMOISES. — La grève des chamoises dans la fabrique de M. Boedt, curé de Steenwerck, a été interrompue hier matin par le juge d'instruction. Sa photographie va être envoyée au parquet de Bruxelles. Les renseignements n'étaient pas encore parvenus, on ne peut rien prémunir sur l'issue de la présomption.

FAUSSE ALERTE. — Nous avons annoncé que des cris n'étaient fait entendre, avant-hier, quai de la Basse-Défense, et